

Assemblée générale de l'U.d.P.

le 28 juin 1981

La présidence est confiée à M. BERNARD, Président de l'académie de Besançon. Le rapport d'activité est présenté par GATECEL.

RAPPORT D'ACTIVITE.

PROGRAMMES DU SECOND CYCLE :

* Rappel de la position de l'U.d.P. :

- en classe de première, demande de commentaires distincts en C et D et allègements souhaités,
- en terminale, demande d'un report de l'examen du programme, après les journées de Besançon.

* Historique du problème :

- au cours d'une réunion de concertation le 30 avril, le S.N.E.S. et le S.N.A.L.C. confirment qu'ils soutiennent notre position au C.E.G.T.,
- le 14 mai, l'Inspection Générale présente au S.N.E.S. de nouvelles propositions : un chapeau reconnaît la différence de finalité et de composition entre les classes de première C et D et qu'il n'est pas souhaitable que les programmes soient traités de la même façon,
- le S.N.E.S. nous a informé par ailleurs que l'Inspection Générale lui avait demandé de présenter un projet des commentaires de programmes de la classe de C et D, distincts.

* Position du bureau :

- en ce qui concerne les commentaires distincts : c'est un point positif,
- il regrette que l'U.d.P. n'ait pas été consultée et proteste auprès de SAUREL, de l'Inspection Générale et des syndicats, pour demander que ce travail soit repris par un groupe comprenant professeurs du second cycle et membres de l'enseignement supérieur,
- il souhaite attendre les journées de Besançon pour repenser le programme de terminale.

M^{me} SIGLI : il est scandaleux que ce soit un mini-groupe d'un syndicat qui soit chargé de réécrire les programmes.

GATECEL : une réunion avec l'Inspection Générale aura lieu le 7 juillet :

LABORATOIRES :

Une circulaire considère que le personnel de laboratoire, pendant l'été, pourra participer aux tâches du service général. Ceci aggrave les conditions de travail. Une lettre commune A.P.B.G.-U.d.P. a été envoyée à M. CLAUDEL protestant contre :

- l'absence de professeurs de sciences, principaux intéressés, à la réunion de concertation,
- le contenu de la circulaire.

Réponse de M. CLAUDEL :

- l'Inspection Générale avait donné son accord,
- à la prochaine réunion, l'U.d.P. sera invitée.

RELATIONS EXTÉRIEURES :

- la collaboration est maintenue avec les organismes : C.N.E.S., C.E.A., qui organisent des stages,
- l'U.d.P. a rencontré le S.G.E.N., le S.N.E.S., le S.N.A.L.C. Seul, le S.N.I. n'a pas répondu,
- informatique : l'U.d.P. est en train de se forger une politique pour le cas où nous serions consultés dans l'avenir.

TRIGEASSOU et DARCISSAC feront paraître des informations au B.U.P. et la discussion aura lieu au conseil de janvier 1982 :

- L.E.P. : la brochure des programmes a été réalisée avec la collaboration de l'A.P.M.E.P. (30 pages). Les associations sont présentées et on y trouve des extraits des revues des associations. La diffusion se fera par les sections académiques.

DISCUSSION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ :

M^{lle} GUILLEMAN : que deviennent les programmes de terminale à court terme ?

GATECEL : s'il y a allègement, on voudrait en discuter. On a rendez-vous le 7 juillet avec l'I.G.

BAZIN : quelles sont nos relations avec le groupe Lagarrigue ?

GATECEL : il existe et travaille toujours. Par exemple, il étudie de nouveaux exercices. Nos relations continuent avec le groupe.

M^{me} GÉLY : quelle est la composition du groupe Lagarrigue ?

GATECEL : S.C.F., S.F.P., U.d.P. et A.P.I.S.P. Environ 20 personnes et une réunion par trimestre. Pour l'U.d.P. y participent : HERPIN, FLEURY, BARBOUX et GATECEL.

BÆCKEL (Strasbourg) signale que, pour soutenir les agents de laboratoire, la section académique a envoyé une lettre à SAUREL.

BERNARD met le rapport aux voix : il est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER.

MAURAS en donne la lecture (voir ce rapport page 139).

Le rapport est adopté à l'unanimité.

MAURAS propose de nouveaux tarifs :

cotisations : membre actif 25 F, collègue 40 F,

abonnement : individuel 90 F, tarif réduit 70 F, collectivité 140 F.

M^{me} GÉLY : quelles sont les montants des cotisations académiques ?

GATECEL : entre 0 et 10 F. Cela dépend de l'académie.

BAZIN : y a-t-il des dépenses particulières en vue ?

MAURAS : le dossier collègues, la table des matières (un numéro spécial), la hausse du coût du papier de 40 %.

BAZIN fait une proposition. Pourrait-on tirer un document avec classification périodique des éléments et constantes physiques, pour les élèves du second cycle, utilisable au bac (donc il faudrait l'homologuer), et que l'U.d.P. vendrait ?

BLAIN : autrefois l'U.d.P. vendait des documents. Ceci a été supprimé car contraire aux statuts d'une association régie par la loi de 1901.

M^{lle} TONNELAT : qui l'a interdit ? Les services rendus sont payables.

DOUSSET : tous les professeurs de sciences physiques ne sont pas à l'U.d.P. et il faudrait que ce document soit inscrit dans les textes du bac (de la même façon que les tables de valeurs numériques).

NICOD : peut-on le faire éditer par un éditeur ?

Conclusion : à étudier.

Les nouveaux tarifs cotisation et abonnement sont adoptés.

RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL.

Votants : 132. Ont obtenu : M^{lle} BERLEMONT 129, BLAY 129, FOULON 129, GATECEL 129, TOUREN 128, VIEL 127, VIOVY 129, WINTHER 127.

MODIFICATION DES BUREAUX DES SECTIONS ACADEMIQUES.

A Rennes : MOURIC remplace LE MERDY.

A Aix-Marseille : DURUPTY remplace CHATROUX.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

FOULON : l'U.d.P. a été invitée à des réunions sur les programmes des sections F. Il y a eu refus de notre part de discuter sur F_3 et F_9 car il y a des diminutions d'horaires inacceptables.

Il se pose toujours le problème des essais et mesures en F_3 . Que faudra-t-il accepter au cours de prochaines réunions ? Peut-on accepter un compromis ?

Proposition est faite d'une réunion le 3 octobre 1981 à Paris d'environ 30 collègues enseignant en F_3 pour élaborer un cahier des charges et formuler de nouvelles propositions.

TRIGEASSOU : les agrégés de physique appliquée sont parfaitement adaptés à l'enseignement des essais et mesures.

Les commentaires de F sont mal interprétés sur le partage des essais et mesures. Le professeur de physique doit assurer cours et T.P.

CIROUX n'est pas d'accord pour que la division des classes soit différente en atelier et en laboratoire.

M^{me} GÉLY : il n'y a pas assez de contacts entre les différents établissements techniques.

FOULON souhaite, à l'échelon académique, de meilleures relations entre bureau et correspondant technique.

M^{me} SARRAZIN : il existe une rivalité entre les professeurs d'atelier et de physique pour les effectifs.

CIROUX : il faut revenir à 12 élèves par groupes de T.P.

TRIGEASSOU et CIRoux posent ensuite le problème des crédits, en particulier de la taxe professionnelle.

BLAIN : la taxe est un mauvais système car les crédits doivent être donnés par le ministère pour les programmes formulés par celui-ci.

FOULON repose la question de l'enseignements des essais et mesures : peut-on accepter un compromis ou non ?

CIROUX : difficile d'avoir une position ferme tant que l'on manque de professeur de physique appliquée.

GATECEL : il faut distinguer deux choses :

- position à long terme,
- compromis à l'heure actuelle et proposition d'un calendrier où le problème est mené par niveaux (première et terminale).

CIROUX n'est pas d'accord sur le problème traité par niveaux, car ce serait un retour en arrière dans certains établissements.

TRIGEASSOU propose le vœu :

L'Assemblée Générale de l'U.d.P. exprime le vœu que l'enseignement des essais et mesures en F_3 soit effectué par le professeur de sciences physiques chargé de l'enseignement théorique.

Le vœu est adopté à l'unanimité moins une voix (Lyon) et quatre abstentions.

CIROUX propose le vœu suivant :

L'Assemblée Générale de l'U.d.P. demande que les enseignements de laboratoire à caractère professionnel des sections F soient assurés comme dans les ateliers, pour les mêmes raisons d'efficacité et de sécurité, par groupes de 12 élèves maximum.

Le vœu est adopté à l'unanimité.

M^{lle} PARAVY : où en est-on de la parité des sections D et D' ?

GATECEI : la question est au point mort.

INFORMATIONS :

— un article sur la spécificité de l'enseignement technique et, en particulier, de la seconde T_3 paraîtra en janvier 1982 dans B.U.P.,

— le numéro spécial B.T.S. ne sera publié que tous les 2 ans.

DOUSSET : pourquoi tous les 2 ans ?

MAURAS : pour couvrir les frais, il aurait fallu en vendre 500. On n'en a vendu que 200.

Enfin, l'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de faire publier le numéro des annales B.T.S. chaque année.

TRIGEASSOU :

— fait un appel aux professeurs de physique appliquée pour qu'ils soient sensibilisés à l'U.d.P., pour qu'ils fassent des publications au B.U.P.,

— enseignement de l'électronique en F_2 et F_3 . On évolue vers le numérique. Il faudrait y penser.

WINTHER rappelle qu'à la rentrée 1981, les nouveaux programmes de C.A.P. seront appliqués et l'U.d.P. participe à l'élaboration d'une brochure à ce propos.

Pour préparer l'avenir, une réflexion sur les futurs programmes de B.E.P. semble nécessaire.

L'Assemblée Générale donne son accord à l'unanimité pour que la rédaction d'un projet de programme soit présenté par l'U.d.P.

MAUREL insiste sur l'absence de crédits d'équipement dans les classes laboratoires.

PROBLEME DES LABORATOIRES.

GATECEL rappelle la position du bureau.

On distingue les crédits de fonctionnement et les crédits d'équipement :

- 1) Crédits de fonctionnement : on demande la reconduction de la règle de 1975. On continue à mettre à jour des tableaux d'estimation des sommes nécessaires mais il n'a plus de caractère officiel. Ce tableau est à revoir, il faut y ménager une ligne spéciale collège et une ligne enseignement technique.
- 2) Crédits de renouvellement et compléments d'équipement : il n'est pas nécessaire de revenir exactement au système ancien. On admet la souplesse de gestion de l'établissement. Il est cependant impossible de mener des opérations d'envergure : équipement en nouveaux matériels, sans faire des appels d'offres et des groupements de commandes.

PROPOSITION : une semaine d'action du 19 au 24 octobre, aux niveaux national et local ;

— au niveau national : préparation d'un document publié par le B.U.P. :

- comparaison de la situation antérieure et actuelle,
- coûts,
- estimation du renouvellement de matériel,
- problème de la maintenance.

Le bureau fera des démarches auprès de la direction des lycées, des fédérations de parents d'élèves, de la presse ;

- au niveau local, il faut contacter :
 - les établissements,
 - les rectorats,

- les élus locaux,
- les parents d'élèves,
- les personnalités.

On peut envisager des tracts, des opérations portes ouvertes, etc.

DOUSSET : ne pas oublier les autres associations.

GATECEL : l'A.P.B.G. est informée de notre action.

M^{me} CALMET : il ne faut pas raisonner en pourcentage pour les crédits d'enseignement car les autres professeurs, tels ceux d'histoire et de géographie, ont des demandes différentes de ces dernières années, à cause de l'évolution de leur enseignement.

GATECEL : il subsiste néanmoins le problème de la répartition entre les différentes disciplines à partir du crédit global d'enseignement.

M^{me} GÉLY : y a-t-il un texte ?

FLEURY : autant de textes que d'établissements.

DUBOIS : il existe une liste minimale de matériel établie par les collègues de Dreux (lycée expérimental) qui peut servir de base.

GATECEL : il faut distinguer les achats de matériels nouveaux correspondant à des programmes nouveaux.

CIROUX (technique) : la taxe professionnelle est affectée de façon trop différente suivant les établissements. Il demande que les collègues de F₂, F₃ et F₅ puissent récupérer une part des crédits d'enseignement technologique pour les laboratoires.

NICOD : pour les crédits de fonctionnement, la publication doit se poursuivre en tenant compte de l'inflation, mais il faut publier aussi une demande de crédits de rattrapage sur plusieurs années.

BLAIN : les T.P. sont inscrits dans les programmes. Il ne faut donc pas transiger par rapport à ce qui est nécessaire pour les appliquer.

DUBOIS signale la suppression de l'attribution biennale.

TRIGEASSOU : à Poitiers, il y a une assemblée des professeurs chargés du laboratoire le 14 octobre, sur les problèmes du laboratoire.

ISBIK : on pourrait ne pas faire de T.P. pendant une semaine.

GATECEL : cette formule, dangereuse, a été abandonnée par le bureau.

TOUSSAINT : il n'y a pas de moyens de comparaisons entre les collèges pour établir les besoins de crédits.

GATECEL : il faut faire une estimation directe :

- 1) nécessité d'un budget global élevé, affecté aux moyens d'enseignement,
- 2) défendre les besoins spécifiques en sciences physiques.

CIROUX : il faut doter les collèges en personnel de laboratoire et éviter la catégorisation des professeurs attachés de laboratoire.

GATECEL résume la position de l'assemblée :

- les demandes de crédits se font en référence à la grille, en fonction de nos besoins, sans référence à d'autres disciplines,
- semaine d'action du 19 au 24 octobre.

La position est adoptée à l'unanimité moins 5 abstentions.

GATECEL : on envisage une action avec la S.F.P. : 40 m² d'exposition offerts par la S.F.P. sur le thème de l'optique, niveau lycée et collège ; on montera des expériences simples et on affichera leur coût.

PREMIER CYCLE.

M^{lle} BARBOUX présente le dossier premier cycle (20 pages). Il a pour but de sensibiliser les associations, les parents d'élèves, les professeurs, les différentes autorités.

Composition du dossier :

- les sciences physiques au collège : historique et évolution de l'enseignement dans le premier cycle ; espoirs et désillusions,
- une leçon comme tant d'autres : leçon fictive qui montre les difficultés d'un collègue,
- comment on devient dogmatique : témoignage d'un collègue,
- une classe : dessin humoristique et photographies d'une classe,
- être professeur de sciences physiques : témoignage d'un collègue,
- témoignages d'élèves de quatrième et de troisième.

Diffusion nationale :

- vers le ministère,
- vers les associations de parents d'élèves,
- vers la presse nationale.

Diffusion locale :

- par le bulletin ou par la voie des sections académiques. Quelle solution adopter ? La voie du bulletin n'a pas toujours été un succès. La voie des sections académiques semble plus efficace.

M^{me} SARRAZIN : il serait souhaitable que les différents collèges aient connaissance du dossier et de son contenu dans le B.U.P.

TOUSSAINT : il faut ajouter un point au dossier : il faut du personnel de laboratoire.

M^{me} TOUSSAINT : y a-t-il des correspondants U.d.P. dans les collèges ?

GATECEL : généralement non.

M. S. : il faut toucher les gens qui appuient sur les leviers de commande.

M^{me} CALMET : je pensais que l'on enverrait un exemplaire dans chaque collège.

MAURAS : il y a 5 000 collèges. La note d'expédition serait trop lourde.

M^{me} VIGNON : l'expédition au niveau des sections académiques sera lourde pour les budgets académiques.

M^{me} GÉLY : il faut penser au problème du retour et que les collègues fassent part des contacts qu'ils ont obtenus.

MAURAS : il faut ajouter une feuille dans le dossier posant des questions à renvoyer aux sections académiques.

FLEURY : un dossier par collège ne suffit pas. Il en faut 3 ou 4. Il faut donc l'envoyer aux gens motivés.

CHAUVIN : un envoi dans chaque collège aura un rendement de 10 %.

M^{lle} BARBOUX : il est préférable d'envoyer un lot d'exemplaires à chaque section académique qui les diffusera.

M^{me} TOUSSAINT : avez-vous rencontré récemment la direction des collèges ?

GATECEL : pas récemment, mais nous avons écrit au nouveau Ministre et à RANCUREL.

M^{lle} BARBOUX : en conclusion, nous proposons :

- la technique de la feuille d'information diffusée par les sections académiques,
- l'envoi de dossiers aux sections académiques qui les diffusent.

Adopté à l'unanimité.

SECOND CYCLE : CLASSE DE PREMIERE.

GATECEL : l'I.G. a demandé au S.N.E.S. de faire des projets de commentaires distincts pour C et D. La position du bureau : la modification des commentaires doit se faire par un groupe de travail et non par un syndicat.

Cette position fait l'unanimité.

Question : si l'I.G. (rencontre le 7 juillet) nous propose de discuter des commentaires (sans groupe de travail), doit-on négocier ou non ?

BLAIN : si l'on refuse, il n'y aura plus de groupe de travail. Il y a unanimité moins une voix pour la négociation.

SECOND CYCLE : CLASSE DE TERMINALE.

M^{me} SIGLI est chargée de collecter la documentation.

A Besançon, il y aura un atelier sur la physique le matin et la chimie l'après-midi.

En Assemblée Générale, on pourra prendre une décision sur l'orientation générale.

GATECEL : nous refusons de discuter de ce programme actuellement. La discussion ne peut avoir lieu qu'après Besançon et dans le cadre d'un groupe de travail.

DOUSSET : on peut prendre une position de principe et laisser la porte entrouverte.

M^{me} SIGLI : il faut avoir une position ferme, sinon l'I.G. sautera sur l'occasion pour échapper à un groupe de travail.

BLAIN : l'U.d.P. devrait demander que la commission Lagarigue soit à nouveau réunie.

DOUSSET a reçu de Limoges leur travail sur les propositions d'allègement.

GATECEL : c'est le type de travail à envoyer à M^{me} SIGLI (avant le 1^{er} octobre).

L'unanimité de l'Assemblée se prononce pour une position dure.

BAZIN voudrait faire un sondage auprès des correcteurs pour le bilan des exercices du bac.

DOUSSET : les commentaires devraient être conçus de façon limitative et non expansive.

GATECEL : il faudrait séparer les commentaires stricts du programme des notes à l'attention des professeurs.

SECONDE COMMUNE.

GATECEL : on demande toujours 4 h. S'il y a des modifications de structure, il faut avoir des positions : 4 h en seconde, 5 h en première et 6 h en terminale.

On va faire le bilan de l'évolution de l'horaire des sciences physiques depuis 1951.

BAZIN : la priorité doit être le premier cycle.

DOUSSET : il faut de la physique pour tous : priorité aux 4 h en seconde. S'il y a beaucoup plus de mathématiques que de sciences physiques en seconde, l'orientation se fera par les mathématiques.

M^{lle} VERLHAC présente le dossier sur la seconde commune.

C'est le résultat d'un travail amorcé par un groupe réduit de l'U.d.P. Ce n'est qu'un document de travail. Le programme a été classé en deux parties : noyau commun et 2^e niveau. Parution au B.U.P. en octobre.

GATECEL : il est souhaitable d'étudier ce dossier et de le commenter en section académique.

M^{lle} GUILLEMAN : que demandez-vous en retour ?

M^{lle} VERLHAC : le classement est discutable ; il faut approfondir les objectifs : être plus explicite.

GATECEL : c'est un travail préparatoire.

M^{lle} VERLHAC : nous souhaitons aussi votre avis sur la partie contrôle et notation.

TOUSSAINT : et les contrôles en premier cycle ?

M. S. : il faut baser les contrôles sur les objectifs, l'attitude, la méthode et le savoir-faire.

GATECEL : en ce qui concerne la publication des programmes et leurs commentaires, la position du bureau est la suivante : le B.U.P. n'a pas à se substituer aux publications officielles.

BLAIN : on n'a pas à se substituer à une défaillance du ministère.

M^{lle} FIGUET : le C.R.D.P. de Lyon a publié les commentaires.

Un vote a lieu pour ou contre la publication par le B.U.P. : à l'unanimité, l'Assemblée vote contre.

QUESTIONS DIVERSES.

GATECEL : Amnesty International demande d'intervenir en faveur d'un collègue yougoslave condamné dans son pays. C'est un problème de principe : l'U.d.P. doit-elle s'engager dans cette affaire ?

DOUSSET rappelle la position de l'U.d.P. dans le cas d'Orlov, mais recommande ici la prudence pour ne pas devenir le porte-parole d'une organisation humanitaire, aussi respectable soit-elle.

CIROUX lit une proposition personnelle concernant la gestion des laboratoires et qui sera étudiée à Besançon.

FOULON souhaite que l'association change d'appellation et insiste sur le fait qu'elle comporte des chimistes. Il montre les inconvénients de cette ambiguïté et souhaite que la chimie ne soit pas la petite sœur de la physique.

BLAIN : le débat est ancien. Le sigle de l'U.d.P. est le plus ancien de ceux des associations de spécialistes et, par le passé, on a déjà défendu son maintien et adopté le sous-titre : Associa-

tion des professeurs de Physique et de Chimie. On peut proposer que cette expression figure aussi sur la couverture.

LAURENT revendique une place plus importante pour la Chimie compte tenu de son importance industrielle.

BLAIN : la décision de changement de sigle ne peut être prise par l'Assemblée.

DUBOIS propose une discussion à Besançon sur l'utilisation de l'histoire des sciences dans notre enseignement.

ISBIK engage la discussion sur l'éventuelle augmentation de postes mis au concours du C.A.P.E.S.

GATECEL déclare que l'U.d.P. n'a pas les moyens d'agir sur cette situation ponctuelle.

DURUPTY propose un vœu : l'Assemblée Générale de l'U.d.P. émet le vœu que tous les postes mis au concours du C.A.P.E.S. de Sciences physiques, au C.A.P.E.S. de Physique appliquée et aux Agrégations de Sciences physiques soient pourvus.

La proposition de vœu est rejetée par l'Assemblée Générale.

M^{me} SIGLI : il y a 1 h de moins en seconde C pour les collègues. SAUREL avait affirmé : il n'y aura pas de postes supprimés. En fait, des postes de délégués rectoraux ont été supprimés.

BERNARD donne la liste des ateliers de Besançon :

- 1) enseignement technique,
- 2) chimie en terminale,
- 3) physique en terminale,
- 4) premier cycle,
- 5) informations,
- 6) interface entre enseignement primaire et premier cycle,
- 7) bulletin U.d.P.,
- 8) interface entre premier et second cycle ; la seconde commune,
- 9) formation permanente,
- 10) les laboratoires.

La séance est levée à 17 h 30.

RAPPORT FINANCIER DU 1-5-1980 AU 30-4-1981

RECETTES :

Abonnements : collectivités : 1 524	
individuels : 9 471	959 135,32
Cotisations : collèges : 958	
autres : 6 861	168 070,00
Total collectivités, individuels, collèges : 11 953	
Bulletins et opuscules divers	55 729,85
Taxes pour établissement des plaques-adresses	3 921,40
Publicité	107 661,84
Dons et suppléments	1 513,00
Remboursement T.V.A. 7 % sur frais d'impression	36 651,87
	<hr/>
	1 332 683,28

DEPENSES :

Impression bulletin par imprimerie Hallépée	758 676,00
Bulletin des concours Grandes Ecoles	12 800,00
Expédition des bulletins (bandes, routage, affranchissement)	90 825,13
T.V.A. sur impression	62 592,38
Personnel (secrétariat et local technique) :	
— salaires	127 694,64
— charges sociales	32 836,25
Gestion secrétariat et local technique	22 537,11
Notes de frais (bureau, conseils A.G.)	34 221,90
Matériel de bureau (dont photocopieuse CANONN 100)	25 379,52
T.V.A. 17,6 % sur publicité	58 777,54
Assurance MAIF	3 481,83
Frais de tenue de comptes	40,75
Abonnement au B.O. et autres revues	319,00
Cotisation conférence des Présidents d'associations	300,00
Frais de déplacement association Physiciens belges	2 356,00
Avance sur les journées U.d.P. de Besançon	5 000,00
	<hr/>
	1 237 838,05

BILAN :

Recettes	1 332 683,28
Dépenses	1 237 838,05
	<hr/>
Excédent	94 845,23
<i>En caisse le 30-4-80</i>	580 474,28
Excédent 80-81	94 845,23
	<hr/>
<i>En caisse le 30-4-81</i>	675 319,51
Provisions	
sur charges	250 000,00
	<hr/>
Disponibilités	425 319,51

L'Union des Physiciens est propriétaire d'un local estimé à 180 000,00 francs (prix d'acquisition).

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL DU 28 JUIN 1981

La séance est ouverte à 17 h 35.

GATECEL propose le bureau suivant :

Vice-Présidents :

BARBOUX,
HERPIN,
SIGLI,
VIEL.

Rédacteur en chef :

FLEURY.

Trésorier :

MAURAS.

Secrétaire général :

TOUREN.

Secrétaire général adjoint :

F. MARTIN.

Secrétaires :

FOULON,
VERLHAC,
WINTHER.

Le bureau est élu à l'unanimité.

Date du prochain conseil : samedi 10 octobre au lycée Saint-Louis.

La séance est levée à 17 h 45.